



# PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 25 mars 2024

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

#### Bilan des contrôles réalisés ce week-end

Au 17 mars 2024, on enregistre sur les routes de Guadeloupe, 133 accidents (99 en 2023 soit une hausse de 34%) et 11 personnes ont perdu la vie (8 en 2023 soit une hausse de 38%).

Au cours du week-end du 23 au 24 mars 2024, 78 infractions ont été relevées en zone gendarmerie dont principalement : 10 pour défaut d'assurance, 7 pour non port de la ceinture de sécurité, 7 pour usage de téléphone au volant, 7 pour défaut de contrôle technique, 4 pour conduite sous produits stupéfiants, 5 pour vitesse excessive comprise entre 20 et 30 km/h et 2 pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique.

12 suspensions de permis de conduire ont été prises par l'autorité préfectorale.

En zone police, 12 automobilistes sur 62 contrôlés ont été verbalisés notamment : 3 pour défaut de contrôle technique, 1 pour non port du casque, 1 pour non présentation d'attestation d'assurance et 1 pour plaque non conforme.

2 véhicules ont été immobilisés.

**La sécurité routière en Guadeloupe est l'affaire de tous et de tous les instants.**

#### Rappel de trois règles de base :

- Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas – SO OU PWAN LA GOUT, PA PWAN LA WOUT.
- Levez le pied – LEVE PYE.
- Portez la ceinture ou le casque : ON TET, SA FRAJIL. PWOTEJE-I.